

**Vol. 44, no 8, 13 février 2019**

## **Des nouvelles du nouvel organigramme**

Jean-François Morissette, responsable à l'information  
.....

**C**'est le 30 janvier dernier qu'a eu lieu la dernière réunion du conseil d'administration (CA) du collège, lequel devait se positionner notamment sur le profil d'embauche pour la nouvelle direction des études (DÉ) et de la vie étudiante ainsi que sur le changement de l'organigramme.

### **Une demi-tête d'organigramme pour un profil**

Rappelons avant tout que l'assemblée syndicale du 25 janvier a adopté à l'unanimité une position défavorable par rapport à l'organigramme, notamment parce que le chantier était mis au jeu de façon beaucoup trop rapide. Sachez que nous avons porté haut et fort ce message à la direction, mais force est de constater qu'ils ne nous ont écouté que d'une oreille. Le CA a dit « oui » à une partie de la structure, c'est-à-dire à l'intégration de la vie étudiante à la Direction des études. Il appert donc que le service aux étudiants, autrefois une direction à part entière, sera sous l'égide de la nouvelle DÉ, dont le profil de candidature a lui aussi été entériné. Au demeurant, l'équipe de direction et sa régence désirent attendre avant de mettre sur pied la Direction des communications, du recrutement, de l'international et secrétariat général, puisqu'elle dit vouloir « poursuivre le travail avec les personnes concernées » pour « prendre le temps nécessaire » de faire les choses. L'administration en place s'est donnée jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet de cette année pour procéder à cette refonte et nous dit tendre la main. Les semaines et les mois à venir s'avèrent donc cruciaux dans l'avancement de ce dossier majeur. Nous sommes maintenant en attente d'une interpellation de la direction, qui nous a répété, à la suite de cette adoption, vouloir véritablement travailler avec nous. À cet égard, nous pouvons contribuer à ce que cette nouvelle structure organisationnelle ne soit pas seulement la leur, mais aussi la nôtre.

### **Le comité de la politique sur les violences à caractère sexuel n'a pas retenu les amendements de l'assemblée**

Le comité de travail de la politique VACS, réuni la semaine dernière, n'a pas retenu les amendements proposés par notre assemblée, et ce, malgré les efforts déployés par les deux professeurs nous représentant. Le projet final sera adopté au CA de février prochain.

À la suite de son adoption, la prochaine assemblée procèdera à l'élection de deux membres du corps enseignant qui siégeront au comité permanent de cette politique.

#### **Dans ce numéro :**

Vers les négos 2020	2
Important – À votre agenda	2
La campagne #merci de la CSN	3
Capsules de la convention collective – Temps complet annuel et retraite	3
Calendrier syndical	4

## Vers les négos 2020

Jean-François Morissette, responsable à l'information  
.....

**U**ne conférence de presse aura lieu ce jeudi 14 février 10h30 dans le grand hall, devant l'entrée du théâtre, au pavillon des Humanités, afin de lancer le processus de négociation pour le renouvellement de notre convention collective, qui viendra à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2020. Nous y retrouverons des porte-parole des trois fédérations publiques de la CSN, dont la FNEEQ. Notre président y prendra la parole. Cette activité médiatique entend souligner le fait que plus de 400 000 employés des secteurs publics, incluant 20 000 profs du collégial, s'uniront d'une même voix pour se faire entendre.

Nous mettrons prochainement sur pied un **comité local de mobilisation et de réflexion** pour le processus de négociation qui s'amorcera sous peu. Ce comité est d'une importance fondamentale afin de mobiliser et informer les troupes, réfléchir et échanger sur les enjeux de notre convention. Nous voudrions que ce groupe soit représentatif des différentes réalités enseignantes du collège (formation technique et préuniversitaire, formation générale, sciences, humanités, etc.) Nous cherchons de huit à dix personnes, engagées et impliquées dans cette merveilleuse aventure qui durera au moins 18 mois.

-----



Important

## À votre agenda

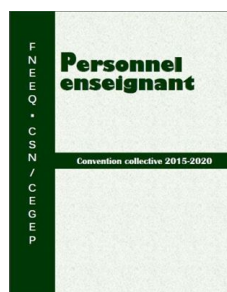
**Notez qu'en lieu et place du 22 février, notre prochaine assemblée générale se tiendra le 1<sup>er</sup> mars prochain. Il y sera question de l'avenir de notre carte de programmes, et nous aurons l'honneur de recevoir le comité de négociation de la FNEEQ. Nous procéderons également à des élections à différents comités.**



UNE INITIATIVE  
DE LA CSN

## La campagne #merci de la CSN

**D**ans le cadre de la campagne #merci, la CSN mène actuellement une opération de valorisation des employées et employés du service public, et ce, au moyen de diverses activités de mobilisation sur les réseaux sociaux et sur le terrain. Pour souligner la Saint-Valentin, votre exécutif syndical vous offre donc des petits chocolats pour NOUS dire collectivement merci!



## TEMPS COMPLET ANNUEL ET RETRAITE

Jean-François Morissette et Line Fiset

### Temps complet annuel

Voici quelques informations utiles pour comprendre les conditions menant à un temps complet annuel pour les enseignantes et enseignants non permanents.

#### **Enseignement au régulier**

Après la recension de la population étudiante au 20 septembre et au 15 février, la charge individuelle (CI) d'une enseignante ou d'un enseignant est alors confirmée. Pour obtenir un temps complet annuel, cette charge doit se situer entre 80 et 85 unités de CI. À noter qu'un temps plein/session se situe entre 40 et 44 unités de CI, mais qu'un précaire peut revendiquer jusqu'à 55 unités de CI au cours d'une session afin qu'il puisse annualiser.

#### **Enseignement à la formation continue**

Un temps complet annuel à la formation continue se situe entre 450 et 525 heures annuellement.

#### **Combinaisons régulier/formation continue**

Des charges à la formation continue peuvent permettre l'annualisation. Pour ce faire, le ou la prof doit cumuler 50 unités de CI au régulier. Les cours qui s'ajouteront à la formation continue seront ajoutés à la tâche et calculés avec les mêmes paramètres qu'au régulier (le nombre d'heures, les préparations ainsi que le nombre d'étudiants seront pris en compte dans le calcul de la charge). Lorsque la CI du régulier n'atteint pas 50 unités, la méthode de calcul est alors la suivante:

CI	<u>nombre de périodes d'enseignement</u>	atteint	1
80	525		

## Dates importantes pour la retraite

On retrouve deux modifications importantes dans la dernière convention collective relativement à la retraite. La première concerne les critères d'admissibilité et la seconde est liée à l'augmentation des taux de pénalité pour les retraites avec réduction.

### **Changements pour l'admissibilité à la retraite sans réduction :**

- Jusqu'au 30 juin 2019 : au moins 60 ans d'âge ou au moins 35 années de service aux fins d'admissibilité;
- À compter du 1er juillet 2019 : au moins 61 ans d'âge ou avoir 60 ans d'âge et 30 ans de service aux fins d'admissibilité ou au moins 35 années de service aux fins d'admissibilité.

### **Changements dans les taux de réduction :**

- Jusqu'au 30 juin 2020 : au moins 55 ans d'âge - 4 % par année d'anticipation;
- À compter du 1er juillet 2020 : au moins 55 ans d'âge - 6 % par année d'anticipation.

---

## **CALENDRIER SYNDICAL**

### **Assemblées générales**

**1<sup>er</sup> mars** et 12 avril (15 h 15 - Centre social)

### **Conseil syndical**

**27 mars (15 h 15 - SA-3095)**

### **ACD syndicales**

**21 février (8 h 45 - Grand salon)**

**18 avril (8 h 45 - Grand salon)**

### **Grande conférence de Manal Drissi**

**6 mars, 19 h, au Théâtre du Cégep**

### **Dîner-échange (Thème à venir)**

**7 mars (11 h 35 à 13 h - Grand salon)**

### **Dîner des précaires**

**21 mars (11 h 35 - HA-3230)**

### **Grande conférence de Dominic Champagne**

**« Le Pacte sur la transition énergétique »**

**16 avril, 19 h, au Théâtre du Cégep**

